

Sidonie Bochaton

DU DORTOIR AUX APPARTEMENTS.
LIEUX DE SOMMEIL CHEZ LES CHANOINES RÉGULIERS
DE LA CONGRÉGATION D'ABONDANCE
(ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE, XII^e-XVIII^e SIÈCLE)

Abondance est une congrégation savoyarde de chanoines réguliers née au tournant du XII^e siècle dans une vallée du Chablais, région située au sud du lac Léman et dont une partie dépend aujourd’hui du département français de la Haute-Savoie. Fondée par des chanoines réguliers issus de l’abbaye Saint-Maurice d’Agaune¹, située aujourd’hui dans le Valais, l’abbaye d’Abondance fonde au cours de la première moitié du XII^e siècle deux autres maisons, les abbayes de Sixt² et d’Entremont³, dans les régions voisines du Faucigny et du Genevois (fig. 1). Durant le siècle suivant, elle fonde encore ou reçoit deux abbayes dans le Jura et plusieurs prieurés entre Valais, Savoie et Vaud, avant de connaître une période de difficultés internes qui entraîne le transfert d’Entremont à la congrégation provençale de Saint-Ruf en 1279. Leur vocation érémitique conduit ces chanoines dans les vallées préalpines et jurassiennes, à l’écart des noyaux de population et des chemins, en des lieux favorables à la vie commune et régulière. Pourtant, ces chanoines d’Abondance vont, dès le XIV^e siècle au moins, adopter des usages éloignés de ceux des fondateurs de leurs maisons en divisant leurs dortoirs en cellules, puis en agrandissant ou reliant des cellules entre elles pour former des chambres voire des appartements. Cette évolution de

1. Saint-Maurice, Valais, Suisse.

2. Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie, France.

3. Glières-Val de Borne, Haute-Savoie, France.

Le sommeil. Théories, représentations et pratiques (Moyen Âge et époque moderne). Textes réunis par B. Andenmatten, K. Crousaz et A. Paravicini Baglioni, Firenze, SISMEL - Edizioni del Galluzzo, 2024, pp. 91-111.

ISBN 978-88-9290-334-0 e-ISBN (PDF) 978-88-9290-333-3 © 2024 The Publisher and the Authors
DOI 10.36167/ML125 PDF  CC BY-NC-ND 4.0

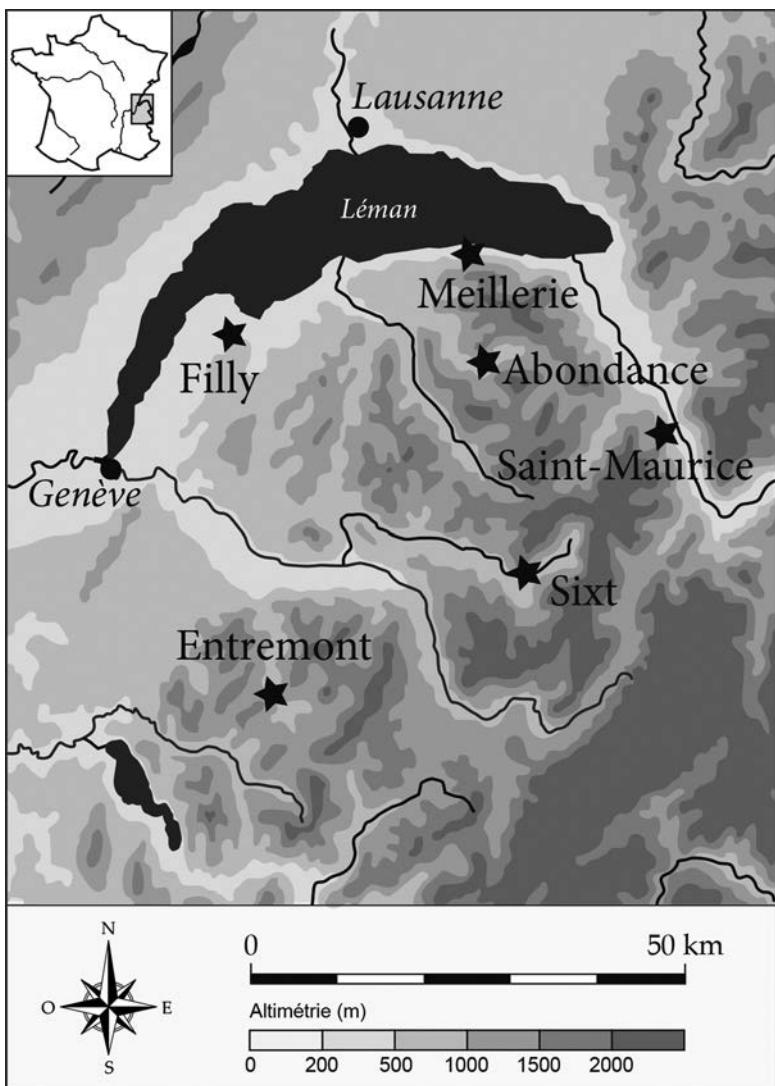


Fig. 1. Carte des lieux mentionnés. DAO S. Bochaton.

la vie canoniale, qui tend vers plus d'intimité et de confort, mais aussi vers une vie personnelle en dehors du cloître, ne leur est pas propre⁴; cependant, le travail historique et archéologique mené sur les maisons d'Abondance et de Sixt ces dernières années⁵ permet d'étudier ce sujet du point de vue des sources archivistiques et matérielles, démontrant une évolution contemporaine dans les deux maisons au fil du temps.

Dormir ensemble, puis séparément (XII^e-XV^e siècle)

La règle de saint Augustin professe que ceux qui la suivent doivent manger et dormir ensemble, et vivre dans la pauvreté et la chasteté, comme les moines suivant la règle de saint Benoît. L'architecture des augustiniens ne diffère guère, voire pas du tout, de celle des monastères bénédictins. Aussi, et malgré l'absence de toute trace de dortoirs dans les maisons d'Abondance et de Sixt, qu'il s'agisse de traces matérielles ou textuelles, nous devons supposer qu'ils ont existé au moins aux XII^e et XIII^e siècles avant que les chanoines adoptent les cellules.

La transformation des dortoirs en cellules

Des dortoirs qui ont existé dans les abbayes d'Abondance et de Sixt, ou même d'Entremont, de l'époque de leurs fondations durant le XII^e ou le XIV^e siècle, on ignore tout ou presque. Les sources textuelles sont muettes, et l'archéologie ne s'est pas encore penchée sur les ailes opposées aux églises abbatiales: à Abondance, le bâtiment est occupé par un musée, ses réserves et une partie du presbytère, tandis qu'à Sixt, il est vide, mais attend

4. Voir la contribution de Ian Novotny sur les clunisiens au bas Moyen Âge.

5. Ces données sont issues d'une thèse de doctorat débutée en 2015 et soutenue en juin 2021 à l'université Lumière-Lyon 2 sous la direction d'Anne Baud: S. Bochaton, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, Lyon 2021. Deux publications sont prévues. La première sur l'abbaye de Sixt a été publiée con l'Académie salésienne en 2023. La seconde portera sur l'abbaye d'Abondance et sera publiée par l'Académie chablaisienne.

un projet de valorisation. Les restructurations à venir, qui seront soumises à des opérations d'archéologie préventive, livreront peut-être des traces formelles des anciens dortoirs. Dans l'attente, on doit se contenter de maigres indices matériels. À Abondance, une campagne de restauration des enduits intérieurs de l'église abbatiale au début des années 2000 a permis au restaurateur, Gérard Emond, de repérer un passage qui existait autrefois entre le bras sud du transept et l'aile orientale⁶, révélant peut-être l'existence d'un dortoir primitif à l'étage de cette partie du couvent. À Sixt, rien de semblable n'a été observé, et pour cause: le niveau de circulation de l'église se trouve de plain-pied avec le premier étage de l'aile orientale, en raison de la pente dans laquelle les bâtiments ont été implantés. Aussi, et comme dans le modèle bénédictin, on peut émettre l'hypothèse que les ailes orientales accueillaient dans les deux sites un dortoir, situé au-dessus du chapitre et en contact avec l'église abbatiale. Dans un second temps qu'on ne peut dater précisément, mais qui est antérieur au milieu du XIV^e siècle à Abondance, c'est l'aile sud qui devient le lieu de sommeil des chanoines (fig. 2). De cet état de construction subsistent des cellules, réutilisées de différentes façons à Abondance et comme chambres d'hôtel à Sixt jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle, mais aucune trace de dortoir pour le moment. Cette partie des couvents bénéficiait d'un meilleur ensoleillement que l'aile orientale, et donc d'un chauffage naturel; par ailleurs, elle recevait la chaleur émise par les personnes et les activités dans les pièces du rez-de-chaussée, c'est-à-dire la cuisine et le réfectoire. Dans les deux maisons, ce sont deux étages que comptent les ailes sud au moins dès le XV^e siècle⁷, c'est-à-dire deux niveaux probablement dédiés au repos de l'ensemble de la communauté abbatiale: abbés, chanoines, novices, peut-être convers et domestiques.

L'adoption des cellules, c'est-à-dire le cloisonnement des anciens dortoirs, n'est pas mieux datée. Il faut attendre l'an-

6. G. Emond, *Abondance. Travaux de sondages sur les parements intérieurs de l'église*, Montfort-sur-Argens 2001, 20.

7. Pour Sixt, voir les résultats de l'étude archéologique des élévations de l'aile sud dans L. D'Agostino, *Abbaye de Sixt. Les bâtiments conventuels*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015, 166. Pour Abondance, voir Bochaton, *Les chanoines*, 430.

DU DORTOIR AUX APPARTEMENTS



Fig. 2. L'aile sud de l'ancienne abbaye de Sixt. Crédit: S. Bochaton.

née 1405 pour qu'une mention de «chambre»⁸ de chanoine apparaisse dans les archives. Le compte-rendu de la visite pastorale de 1411 confirme que le repos en commun n'est plus pratiqué. Écrit à l'issue du passage de l'évêque de Genève, le réformateur Jean de Bertrand, il précise que les chanoines ne dorment plus et ne mangent plus en commun⁹. Injonction leur est alors faite de reconstruire le réfectoire et le dortoir, tout comme aux chanoines de l'abbaye d'Abondance quelques jours plus tard¹⁰. Pourtant, il ne faut pas comprendre que les dortoirs, c'est-à-dire les bâtiments dans lesquels ils se trouvent, sont détruits, mais bien que des cellules ont déjà été aménagées et que l'évêque demande qu'elles soient supprimées. Cette injonction faite par un prélat qui tente de réformer les maisons régulières de son diocèse où il découvre de nombreux désordres – nous y reviendrons – ne sera pas suivie d'effets. Par ailleurs, la réforme des maisons canoniales initiée par le pape Benoît XII (*les Bénédictines*) soixante-dix ans plus tôt, en mai 1339, est relativement souple sur la question des lieux de sommeil:

Nous avons en revanche prescrit que les chanoines du même ordre résidant tous ensemble dans les cloîtres [...] dorment ou reposent dans une seule pièce selon les préceptes réguliers et canoniaux, sans avoir de chambres séparées ou de cellules, à l'exception de ceux qui en raison de la vieillesse ou l'invalidité corporelle ou suivant des fonctions ou des offices qu'ils ont occupés, ou en raison d'autres causes conformément à la décision de leur supérieur en sont justement excusés. Nous statuons

8. Archives départementales de la Haute-Savoie, 4H28.

9. L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy 2006, 279: «[...] l'évêque [...] a admonesté les susdits chanoines coupables, de s'abstenir dorénavant de leurs vices sous les peines fixées par le droit et d'observer sous les mêmes peines, le dortoir, le réfectoire et le cloître communs selon la règle de saint Augustin, dès la reconstruction de ce réfectoire, du dortoir et du cloître, ordonnée par l'évêque à l'abbé dans le délai d'une année».

10. L. Binz, *Les visites pastorales*, 285-87: «Après avoir reçu des informations sur la vie des chanoines de ce monastère, [l'évêque] a découvert qu'ils négligeaient d'observer la règle en ce qui concerne le réfectoire, le dortoir et la clôture et, de plus, que certains étaient diffamés comme coupables de fornication. [...] l'évêque a ordonné [aux chanoines réunis en chapitre] que, dans un délai d'une année, ils aient réparé et rebâti le dortoir et le réfectoire pour permettre la bonne application de la règle».

aussi que dans les dortoirs qui n'ont pas de cellules, qu'il n'en soit pas construites. Nous permettons toutefois que dans ceux où existent des cellules déjà bâties, qu'elles restent, mais qu'elles doivent être ouvertes du côté intérieur de façon que ceux qui sont à l'intérieur puissent être observés et vus par ceux qui passent [...]¹¹.

À cette époque, il s'agit pour le pape de prévenir le cloisonnement des dortoirs qui existent toujours, sans pour autant supprimer les cellules lorsqu'elles ont été adoptées par les communautés. En négatif, on comprend que l'usage de ces espaces individuels s'est largement répandu chez les chanoines réguliers au moins dès le premier tiers du XIV^e siècle. Est-ce le cas chez les chanoines d'Abondance? On ne peut pas l'affirmer. On sait en revanche par un acte de 1340, c'est-à-dire l'année qui suit la proclamation des *Bénédictines*, que les supérieurs des maisons de la congrégation d'Abondance abordent en chapitre général le sujet de la réforme de la congrégation¹². Les chanoines ont donc connaissance de ce texte lorsque Jean de Bertrand leur rend visite en 1411 et qu'ils choisissent de ne pas se plier à sa volonté de les voir dormir ensemble à nouveau. Et lorsqu'une nouvelle visite pastorale a lieu en 1443, le visiteur épiscopal autorise cette fois les chanoines à dormir seuls, «comme il est soutenu dans les *Benedictines*»¹³. D'ailleurs, ces cellules ou chambres ne servent

11. H. E. Salter, *Chapters of the Augustinian Canons*, Oxford 1922, 260: «Rursus precimus quod canonici religionis eiusdem residentes in claustris omnes simul [...] non habentes separatas cameras sive cellas, exceptis hiis qui propter senectutem vel invaliditudines corporales aut propter administraciones seu officia que gesserint vel ex aliis causis iuxta dispositionem sui superioris rationabiliter excusantur. Statuimus eciam quod in dormitoriiis cellas non habentibus, celle de cetero non fiant. Permittimus tamen quod in eis ubi sunt celle iam facte, remaneant; sed a parte anteriori deveant aperiri ita quod a transeuntibus hii qui intra fuerint conspicui valeant et videri [...]».

12. Thonon-les-Bains, Académie chablaisienne, ms Pescatore, t. 1. On sait par ailleurs que la même année 1340, le chapitre du Mont-Joux réuni à Meillerie (environ 30 km depuis Abondance) rédige une lettre d'excuse aux visiteurs provinciaux pour n'avoir pas pu présenter les revenus et les charges de la maison. Cette autre congrégation augustinienne et savoyarde est donc elle aussi au courant de la réforme (L. Quaglia, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels*, Martigny 1972, 132).

13. J. Mercier, «L'abbaye et la vallée d'Abondance», in *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, Annecy 1885, 342: «Item quod canonici singulariter dormiant prout in benedictinis continetur».

déjà plus uniquement au repos: dès cette première moitié du XV^e siècle, celles de certains chanoines de Sixt accueillent la rédaction d'actes; en 1405 et 1416¹⁴, celle de Barthélemy Durant accueille respectivement cinq puis sept personnes en même temps.

L'émergence de l'individualité

L'apparition des cellules dans les maisons d'Abondance et de Sixt peut donc, sans plus de précision, être datée d'avant 1411. Expliquer leur apparition représente une autre difficulté. Certains travaux évoquent le contexte politique, la baisse des revenus, l'apparition des dévotions personnelles¹⁵. Il convient aussi de rappeler une évidence: les cellules n'apparaissent pas du jour au lendemain. En considérant que les chanoines du premier siècle d'existence de la congrégation dormaient bien tous ensemble dans le dortoir, à la lueur d'une bougie et entièrement vêtus, il faut certainement envisager soit une évolution plus ou moins rapide des usages, soit un événement brutal qui oblige à prendre de nouvelles dispositions. Dans le premier cas, on peut supposer que les longues absences des pères abbés voire leur résidence à l'extérieur du couvent, bien attestées à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, ont contribué à un relâchement de la discipline en interne, engendrant le transfert de l'abbaye d'Entremont à Saint-Ruf en 1279. Le contexte, et en particulier les chantiers d'agrandissement et d'embellissement des églises, causant l'arrivée d'une main-d'œuvre plus ou moins nombreuse, ou encore les événements politiques telles la guerre delphino-fauçigneraise (1268-1355) et ses inévitables déprédations, ont certainement des conséquences sur le mode de vie des frères. Et si les chanoines dorment encore ensemble en 1339, comment imaginer que l'épidémie de peste noire qui sévit dix ans plus tard n'y mette pas un terme? Outre le fait que les lieux de vie communautaire étaient particulièrement touchés par la maladie – les

¹⁴. Archives départementales de la Haute-Savoie, 4H32.

¹⁵. Voir par exemple Ph. Racinet, *Les prieurés clunisiens à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècle). De la Flandre au Berry et comparaisons méridionales*, Arras 1997, 294. Pour un regard nuancé sur cette question, voir également l'article de Ian Novotny dans le présent volume.

prieurés augustiniens anglais d'Ivychurch et de Sandleford avaient perdu tous leurs occupants¹⁶ – la vie quotidienne a nécessairement changé durant quelques mois ou années et on peut supposer que les frères ont cherché à s'isoler les uns des autres. Par ailleurs, les années qui ont suivi l'épidémie ont été marquées par une réduction de la population, des revenus seigneuriaux et donc des investissements. L'ensemble de ces événements a donc pu amener un changement progressif ou soudain dans les mentalités et le sujet des dortoirs a pu commencer à être évoqué jusqu'à ce qu'un consensus soit trouvé au sein de la communauté. Ensuite, l'abbé, son procureur ou le prieur claustral ont décidé de faire réaliser des travaux, c'est-à-dire de dépenser de l'argent dans ce but et d'instaurer un changement dans la règle que suivait la communauté.

Sur la forme que prenaient ces cellules, là encore il est malaisé de se prononcer. On a pu opter dans un premier temps pour des cloisons de bois installées jusqu'à mi-hauteur dans le dortoir et ouvertes sur le devant, comme le recommandait Benoît XII, pour favoriser la surveillance des uns sur les autres. En effet, le dortoir, les cellules, mais également les lieux d'hygiène tels les latrines et les bains, sont considérés comme propices à la sensualité. Dans la règle dite de saint Augustin, un avertissement particulier cible le regard sensuel qui à lui seul rompt la chasteté et vaut au chanoine d'être corrigé. Au début du XVII^e siècle, les constitutions données aux frères de Sixt par François de Sales révèlent elles aussi la crainte des pratiques individuelles et de l'homoérotisme; par exemple, les chanoines ne doivent pas prendre de bain à moins de deux ou trois et il est interdit aux religieux d'entrer dans la chambre d'un autre sans avoir entendu d'autorisation claire, et ce même après avoir frappé¹⁷. D'ailleurs, le coutumier du prieuré de Barnwell insiste à plusieurs reprises sur l'interdiction des chanoines de se dévêter dans le dortoir, même les pieds – sauf en été –, de montrer leurs visages en toutes circonstances – en particulier lorsqu'ils vont aux latrines

16. Salter, *Chapters*, 58.

17. M. Rannaud, *Le Bienheureux Ponce de Faucigny: fondateur de l'abbaye de Sixt: sa vie, son culte, Sixt-Fer-à-Cheval 1905-419*.

en pleine nuit – et même de se regarder les uns les autres¹⁸. Un *circator*, chargé de la surveillance, devait chaque jour inspecter l'ensemble du couvent à la nuit tombée et pendant la pause méridienne dans le dortoir¹⁹ pour s'assurer que tous respectaient ces règles.

La création de cellules n'a pourtant pas enrayé l'émergence d'une vie individuelle et, dès le XIV^e siècle, certains chanoines ont une vie en dehors de l'abbaye. Deux chanoines concubinaires sont cités au moment de la visite de Sixt en 1411²⁰. L'abbé Guillaume de Marignier était alors, d'après le compte-rendu de visite, séparé d'une concubine dont il avait eu plusieurs enfants. On précise alors qu'il l'avait «chassée», terme qui renvoie peut-être à une cohabitation au sein ou en dehors de l'abbaye. À Abondance, le compte-rendu est moins disert à propos des relations personnelles des chanoines et rapporte seulement que certains d'entre eux sont «diffamés comme coupables de fornication». La réalité est probablement différente. Dès cette époque, le recrutement des chanoines s'est resserré. Les religieux sont parfois membres de la communauté montagnarde, principalement issus de familles locales, et évoluent dans des sociétés réduites et isolées où l'anonymat n'existe pas. L'existence de ces microsociétés, de même que les mentions d'enfants de religieux, indiquent plutôt des relations officielles, stables et qui durent dans le temps en entraînant peut-être des vies communes. Aussi, les chanoines d'Abondance et de Sixt dorment peut-être en dehors du couvent au début du XV^e siècle, ce que Jean de Bertrand dénonce sans doute quand il dit que la clôture n'existe plus à Sixt et que «les chanoines vont et viennent où ils veulent sans permission»²¹. Dans ce cas, nul besoin d'entretenir les bâtiments communautaires, dortoirs et réfectoires, qui s'abîment avec le temps.

¹⁸. J. W. Clark, *The Observances in Use at the Augustinian Priory of S. Giles and S. Andrew at Barnwell*, Cambridge 1897, 165–69.

¹⁹. Clark, *The Observances*, XCIV-XCV.

²⁰. Binz, *Les visites*, 279–81.

²¹. Binz, *Les visites*, 280.

Vers l'intimité et le confort (XVI^e-XVIII^e siècle)

À l'époque moderne, rares sont les établissements savoyards à ne pas nécessiter d'importants travaux et de nombreux chantiers de restauration, voire de modernisation, des bâtiments du Moyen Âge ont lieu. C'est le cas des abbayes d'Abondance et de Sixt, qui sont également dotées de grandes maisons abbatiales à partir du milieu du XVI^e siècle d'après les sources textuelles. Quand l'abbaye-mère Abondance est réformée par son abbé et l'évêque François de Sales en 1604 et que les chanoines y sont remplacés par des cisterciens feuillants, la congrégation d'Abondance disparaît et Sixt devient indépendante. Au cours du XVII^e siècle, cette dernière fait l'objet de nombreux travaux liés à des problèmes structurels et à deux incendies.

La construction des maisons abbatiales

La construction de grandes maisons abbatiales dans les établissements de chanoines réguliers est généralement antérieure à celles que l'on peut observer à Abondance et à Sixt, et leur localisation est souvent différente: ces maisons sont en principe bâties aux XIV^e et XV^e siècles du côté ouest des abbayes, près de la porte principale et parfois rattachées à l'aile occidentale. À Sixt et à Abondance, on connaît mal les habitudes résidentielles des abbés, de même que leurs domaines personnels en plaine, mais on sait qu'ils possèdent des chambres isolées à l'intérieur du couvent à la fin du Moyen Âge. C'est au cours de la première moitié du XV^e siècle qu'apparaissent ces pièces dans la documentation: celle de Guillaume de Lugrin à Filly²² est mentionnée en 1406²³ et sa chambre en tant qu'abbé d'Abondance en 1420²⁴, tandis que celle de l'abbé de Sixt est citée en 1425²⁵. En 1406 à Entre-

22. Sciez, Haute-Savoie, France.

23. L. É. Piccard, *L'abbaye de Filly et quelques seigneurs du voisinage*, Thonon-les-Bains 1893, 127.

24. Académie chablaisienne, ms Pescatore, t. 2.

25. Archives départementales de la Haute-Savoie, 4H340.

mont, la chambre de l'abbé est rénovée ou déplacée²⁶. Les abbés bénéficiaient donc d'une chambre particulière avant la construction des maisons abbatiales, ce qui était probablement déjà le cas aux siècles précédents. Le terme de «maison abbatiale» n'apparaît dans la documentation qu'au milieu du siècle suivant, ce qui permet de dater leurs constructions du début de l'époque moderne, mais aussi de comprendre que certains abbés sont de nouveaux résidents, au moins une partie du temps.

Dans le cas d'Abondance, l'occupation valaisanne du Chablais explique certainement la construction de cette maison: après leur entrée en Savoie en 1536, les Valaisans rétablissent les élections des abbés. Sont d'abord élus Dominique Ciclati (1536), puis Claude de Blonay (1550). Ce dernier est issu de l'une des familles nobles les plus importantes de la région et entretient pendant au moins une quinzaine d'années une relation avec une femme d'Abondance, Perronette Devaux, dont il a quatre fils légitimés en 1575²⁷ et au moins deux filles. C'est probablement lui qui est à l'origine de la construction de cette tour abbatiale accolée à l'angle sud-est du couvent. À Sixt, l'aménagement de la maison abbatiale primitive ne peut pas s'expliquer de la même manière: le Faucigny n'était pas occupé par les Valaisans et les abbés commendataires restaient en possession de l'abbaye et de ses revenus. En revanche, le coadjuteur Louis Asinari, qualifié dès 1523 d'abbé de Sixt²⁸ et qui l'était encore en 1555²⁹ dans l'acte qui mentionne pour la première fois la maison abbatiale, vivait à l'abbaye; l'aménagement de la maison est donc probablement son œuvre. Ce grand appartement est reconstruit dans les années 1630 dans l'angle sud-est du couvent et l'inventaire après décès de l'abbé de Mouxy daté de janvier 1646³⁰ le dévoile. Au rez-de-chaussée se trouvaient trois pièces de service. À l'étage, quatre pièces, dont une chambre à coucher, étaient habitées par l'abbé. La chambre était meublée d'un châssis de lit en noyer et de

²⁶. Archives départementales de la Haute-Savoie, SA189. D'après une information aimablement transmise par Denis Laissus.

²⁷. Archives cantonales vaudoises, PP637 S/14/08/033.

²⁸. M. Rannaud, *Histoire de Sixt. Abbaye – Paroisse – Commune. 1135-1914*, Annecy 1916, 147.

²⁹. Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, LIB 0/0/13/15.

³⁰. Archives départementales de la Savoie, SA3484.

quatre vieilles couettes, mais aussi d'un bureau: une table, une chaise, un buffet de noyer, un coffre et un chandelier permettaient à l'abbé de travailler. Enfin, quelques objets plus personnels tels qu'une robe de chambre, un pot de chambre, un bonnet carré, des livres et même un grand portrait peint de l'abbé, témoignaient de sa vie à l'abbaye. Après un grave incendie en 1680, la maison abbatiale n'est pas reconstruite et les chanoines récupèrent pour eux la surface qu'elle occupait.

L'aménagement d'appartements chauffés pour les chanoines

Les chanoines aussi améliorent leurs conditions de vie. Considérant qu'ils ne sont jamais plus de douze, chiffre d'ailleurs rarement atteint d'après les quelques actes qui énumèrent les membres de la communauté au fil du temps, et que les bâtiments dans lesquels ils vivent sont vastes, avec des ailes sud composées de trois niveaux dont deux étages de cellules, ils entreprennent d agrandir leurs chambres à partir du XVI^e siècle. À Abondance, le plan actuel montre que le nombre des cellules variait autrefois entre huit et neuf au premier étage comme au second, permettant ainsi de loger jusqu'à dix-huit chanoines, novices et peut-être convers, mais il révèle également la création d'appartements, c'est-à-dire de plusieurs pièces ou cellules regroupées ou reliées entre elles pour l'usage d'un seul chanoine. Jean Mercier évoque un ancien «appartement»³¹ de chanoine en 1607. D'autres mentions de l'époque des feuillants attestent l'existence d'un appartement dans l'aile occidentale du couvent, qui était au procureur, et dont l'entrée est monumentalisée par un fronton au XVII^e siècle. Si l'on sait que les bâtiments sont restaurés à la même époque, on peut imaginer que les cellules maçonées datent bien de l'époque canoniale; d'ailleurs, on peut aussi envisager que le plan des cellules desservies par un unique couloir reprend le tracé des cellules de bois des premiers temps.

À Sixt, d'importants travaux ont lieu entre 1620 et 1640, puis sur environ un demi-siècle après un grave incendie survenu en octobre 1680. Les observations effectuées par l'équipe de Laurent

³¹. Mercier, «L'abbaye», 217.

D'Agostino sur les menuiseries et les maçonneries de l'aile sud montrent que, dans un premier temps, six chambres pourvues de leurs fenêtres sont reconstruites au premier étage. Toutes étaient desservies par une «allée», c'est-à-dire un couloir qui longeait la galerie sud du cloître. Elles mesuraient en moyenne 13 m² et chacune était dotée d'une fenêtre simple. Le rapport après incendie de 1680 précisait qu'à cet étage, il existait dix chambres de chanoines les unes à côté des autres; il faut donc situer à l'étage de l'aile occidentale d'autres pièces orientées à l'ouest. Ensuite, c'est le second étage de l'aile sud qui est bâti, de même que la nouvelle charpente, mais tous deux ont été reconstruits à la suite de l'incendie de 1680. Au premier étage, «les surfaces de certaines cellules doublent, même si les anciennes cloisons de 1620-1640 sont partiellement conservées et les plafonds du premier étage aussi»³². Au second étage toutefois, les chambres des chanoines sont réaménagées³³: malgré les cloisons contemporaines de l'hôtel, certains décors de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle sont conservés, ce qui a permis aux archéologues de proposer des restitutions de ces nouvelles chambres mesurant en moyenne «6,90 m par 6 m, soit environ 41 m²»³⁴. Le confort thermique est également amélioré. Une nouvelle cheminée est construite dans la chambre d'un des chanoines en 1694, d'après le millésime gravé accompagné des initiales «MD CR» signifiant très probablement «Melchior Depassier chanoine régulier»³⁵, puis deux autres en 1744 et en 1757. Dans leurs chambres, les chanoines traitent toujours d'affaires privées, révélées par des actes notariés depuis le XV^e jusqu'au XVIII^e siècle, telle la rédaction de leurs testaments³⁶.

³². L. D'Agostino, *Abbaye de Sixt. Étude archéologique préalable*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2013, 172.

³³. D'Agostino, *Abbaye de Sixt. Étude*, 111.

³⁴. D'Agostino, *Abbaye de Sixt. Étude*, 111.

³⁵. Le chanoine Melchior Depassier vit encore en février 1712 (archives départementales de la Haute-Savoie, 4H244).

³⁶. Par exemple: archives départementales de la Haute-Savoie, 6C1537, folio 919 (1701).

D'autres lieux de sommeil dans les maisons canoniales de l'ancien diocèse de Genève

Les données relatives aux lieux de sommeil des chanoines dans les abbayes d'Abondance et de Sixt sont donc minces: aucun plan ancien ne donne d'idée précise de l'organisation des dortoirs, cellules, appartements et maisons abbatiales au fil des siècles, aucun acte d'état détaillé ne permet de reconstituer grâce à l'écrit la disposition des pièces et les circulations³⁷, et des investigations archéologiques poussées restent à mener. Aussi, un détour par l'abbaye d'Entremont, cette fondation d'Abondance devenue rufienne en 1279, ainsi qu'un rapide point sur les lieux de sommeil des novices, des hôtes et des domestiques compléteront notre propos.

Les lieux de sommeil à l'abbaye d'Entremont au XVIII^e siècle

L'étude historique et archéologie de l'ancienne abbaye d'Entremont en Genevois débute à peine³⁸, mais son état du XVII^e siècle est assez bien connu grâce à la bonne conservation d'archives relatives à des travaux de restauration, mais aussi à sa sécularisation en 1776. Un plan en particulier permet de connaître avec précision l'organisation du premier étage du couvent, dont seules les ailes nord et est existaient encore. Ce plan représente et énumère les «appartemens» des chanoines, de même que la maison abbatiale, par ailleurs inventoriée en 1703 après la mort de l'abbé Marc-Antoine de Granery³⁹, qui a restauré à grands frais son abbaye⁴⁰.

37. Un tel document a été rédigé en 1756 au prieuré augustinien de Meillerie (Haute-Savoie, France) et est publié dans S. Bochaton, *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle)*, Annecy 2020, 275-90.

38. S. Bochaton, «Ancienne abbaye d'Entremont à Glières-Val de Borne (Haute-Savoie)», in *Le Fil d'Arar. Blog du laboratoire archéologie et archéométrie*, 30/11/2020 [consulté pour la dernière fois le 03/03/2022].

39. Archives départementales de la Savoie, SA3444.

40. Ses armoiries avaient été placées à plusieurs endroits sur les bâtiments; elles subsistent aujourd'hui sur la façade nord de l'aile nord, au-dessus de la porte d'entrée de sa maison abbatiale, et sur la façade de l'église.

À cet étage, les appartements de chanoines sont six en comptant la maison abbatiale (fig. 3). Comme à Abondance et à Sixt, cette dernière se trouve dans la partie orientale du couvent, au bout de l'aile qui mène à l'église abbatiale. La seule différence est qu'à Entremont, le couvent se trouve au nord de l'église, et non pas au sud. Le plan montre qu'elle est composée d'une anti-chambre pourvue de latrines privées, à laquelle on accède directement depuis un couloir intérieur semblable à ceux qui existent à Abondance et à Sixt. Trois grandes chambres et un réduit sans fenêtre complètent l'appartement de l'abbé, ainsi qu'une cheminée dans la seconde. Sa surface atteint les 75 m²⁴¹. Entre la maison abbatiale et l'église se trouve un autre grand appartement, qui est celui du prieur; il est composé de trois grandes pièces dont la troisième a été divisée par une cloison. Il mesure 64,80 m². Dans l'aile sud se trouvent quatre autres appartements de chanoines: tous comprennent deux chambres de plus ou moins grande taille et une cheminée, tandis que deux appartements sont pourvus de «cabinets» et de latrines privées, le tout construit aux frais des chanoines qui les occupent. Le plus vaste atteint 46,57 m² et le plus petit 30,48 m², ce qui rappelle la surface des chambres reconstruites à la fin du XVII^e siècle à Sixt. Cette aile sud était desservie de haut en bas par des escaliers qui apparaissent également sur le plan, et qui menaient à un second étage d'appartements dont on ignore la disposition. En revanche, le plan et la légende renseignent également d'autres lieux de sommeil dans l'abbaye.

Les chambres des novices, des hôtes et des domestiques

Abbés et chanoines n'étaient pas les seuls à fréquenter leurs établissements et la documentation textuelle révèle d'autres lieux de sommeil dans les maisons de la congrégation d'Abondance. La présence de novices y est très peu documentée, tout comme leurs lieux de repos. Au XVIII^e siècle à Sixt, ils ont leur propre

⁴¹. Une échelle de longueur est donnée en toise de 8 pieds dits pieds de chambre. D'après le tableau métrique établi par le ministère de l'agriculture de Turin en 1849, cette toise équivaut à 2,714 m. Information aimablement transmise par Sébastien Savoy.

chambre, qui est mentionnée d'abord en 1728⁴² à l'occasion de travaux, puis en 1733 à la faveur d'un inventaire des draps de l'abbaye. Cette chambre apparaît déjà en négatif au siècle précédent: au décès d'un chanoine à l'automne 1612, le novice Claude Joënnoz reçoit ses vêtements, mais aussi la prébende et la chambre du défunt, tandis que les deux autres novices restent certainement dans leur chambre partagée⁴³. Les novices de l'abbaye de Filly avaient probablement une chambre à eux dès le Moyen Âge, car le visiteur épiscopal recommande en 1443 qu'ils ne dorment pas dans la même pièce⁴⁴. En revanche, aucune trace de chambre des novices n'est connue pour Abondance. Le plan de l'abbaye d'Entremont n'en fait pas non plus mention.

La présence et le séjour d'hôtes sont tout aussi mal connus. À Abondance, on sait qu'il existe dans la première moitié du XV^e siècle un hospice pour les voyageurs⁴⁵, dont une liste est élaborée afin de déterminer qui, des chanoines ou de l'abbé, doit les entretenir⁴⁶. Il est toutefois impossible de déterminer où se trouve cet hospice. S'agit-il de pièces dans l'aile occidentale? Les archives de la période cistercienne montrent que deux chambres leur étaient réservées à l'étage de cette partie des bâtiments. À Sixt, «les chambres des hôtes» ne sont seulement mentionnées qu'en 1733⁴⁷. Quant au plan de l'abbaye d'Entremont, il montre qu'il existait deux chambres «pour les étrangers» au premier étage de l'aile nord, l'une pourvue d'une cheminée (18,20 m²) et l'autre non (27 m²), et une troisième au rez-de-chaussée. Enfin, la légende du plan localise une chambre pour les serviteurs au rez-de-chaussée. Il en existait une au prieuré de Meillerie en 1756⁴⁸, mais on n'en connaît pas pour les abbayes d'Abondance et de Sixt alors même qu'ils étaient nombreux à la fin du Moyen Âge à Abondance⁴⁹.

42. Archives départementales de la Savoie, SA3485.

43. Archives départementales de la Haute-Savoie, 4H60.

44. Piccard, *L'abbaye de Filly*, 149.

45. Mercier, «L'abbaye», 342-43.

46. L. É. Piccard, «L'abbaye d'Abondance», in *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-les-Bains 1905, 32: prélates, soldats s'ils sont conduits par un chevalier, nobles, religieux, prêtres, clercs, négociateurs, grands, et les parents ou les proches des religieux.

47. Archives départementales de la Haute-Savoie, 4H7.

48. Bochaton, *Meillerie*, 283.

49. Piccard, «L'abbaye d'Abondance», 18-48.

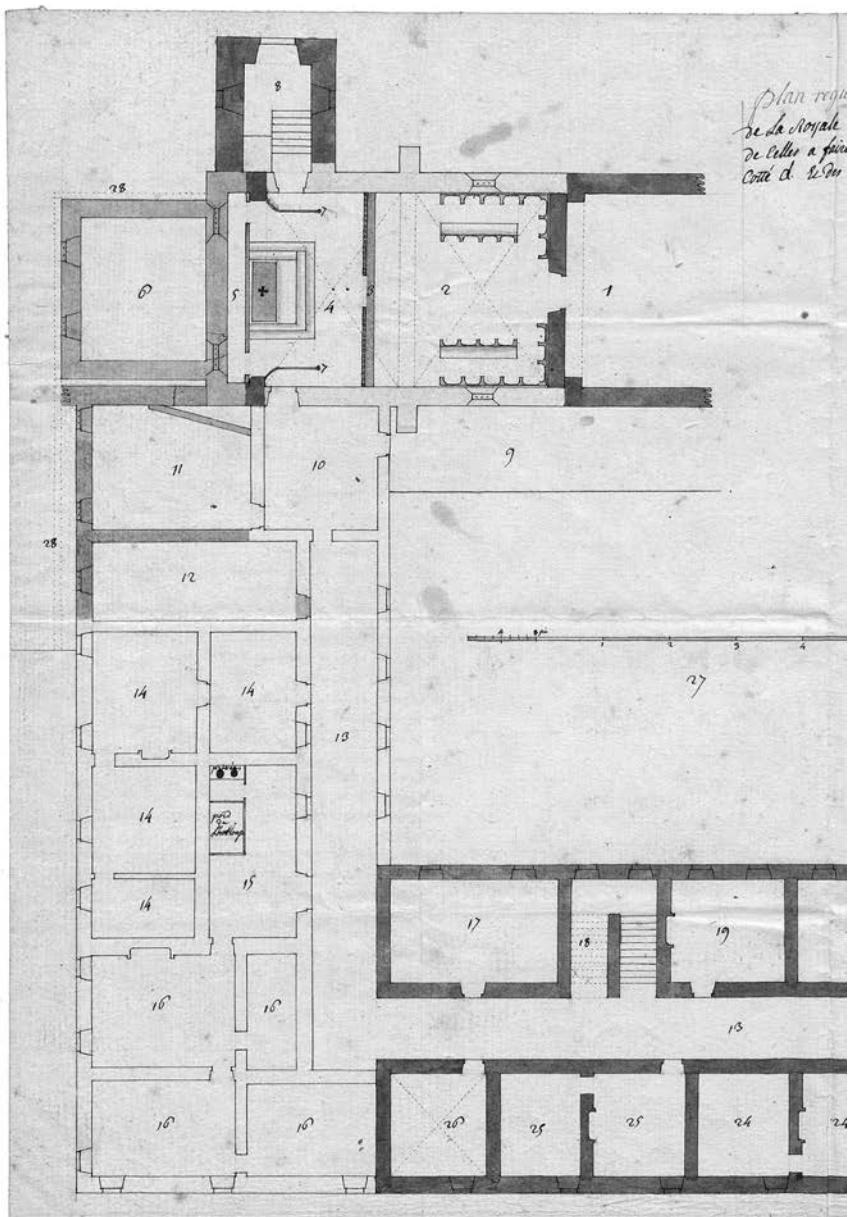


Fig. 3. Plan régulier de l'abbaye d'Entremont (1771).

DU DORTOIR AUX APPARTEMENTS

regarder. Designe les réparations faites au Cour-
ant abbaye d'Entremont l'année de l'an 20-21-22-23.
par Savoie. Celui du 8 avril 1771 relativement au plan
des appartements appartenant à l'abbaye.

Amourduz et Comme

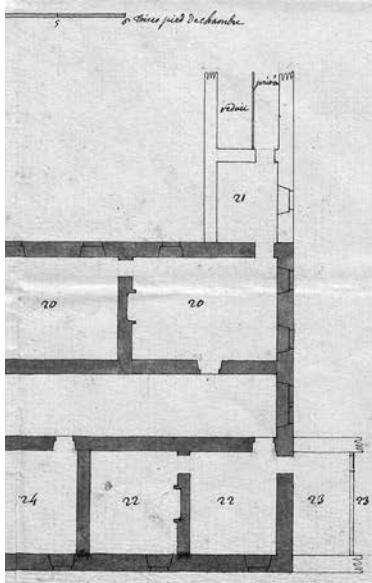
Designation des différentes parties du plan
Notre pale designe les anciens murs qui n'avaient pas été démolis.
Jaune. murs et toiture construits à neuf suivant le devis du 20-21-22-23.
Rouge. murs à construire relativement au précédent plan tout à droite.
Blanc. murs à démolir lorsque les frais de démolition sont compris dans les devis du 8 avril.

Les parties non léesées désignent les murs que l'on espère être démolis ultérieurement.

Designation des parties

- 1. Table paroissiale
- 2. Cour fait à neuf
- 3. gradin de la table de la communion en pierre de taille
- 4. Sainte Ancrene à repeindre
- 5. poitrine pour communiquer à la sacristie
- 6. Sacristie à construire
- 7. Arrière en menuiserie
- 8. tour du clocher
- 9. Tétrapode
- 10. chambre de communication
- 11. ancienne sacristie qui doit servir jusqu'à ce que la nouvelle soit terminée
- 12. anciennes archives à démolir
- 13. dortoir
- 14. appartement occupé par le 8^e chanoine Godel
- 15. chambre pour communiquer à l'abbé
- 16. abbé
- 17. chambre des étrangers et une chambre au dessous d'elles
- 18. Escalier et couloir au dessous
- 19. chambre des étrangers et grande au dessous
- 20. appartement occupé par le 8^e chanoine Pointet et au dessous
- Cuisine et refectoire
- 21. Cabinet occupé par le même et construit à ses frais
- 22. appartement occupé par le 8^e chanoine Monnillard, avec un chamboulier au dessous
- 23. Des cabinets occupés par le même et construits à ses frais
- 24. appartement occupé par le 8^e chanoine et Abbé. Maître chambre des domestiques et fromagerie au dessous
- 25. appartement occupé par le 8^e chanoine Bœuf, poitrine et cave au dessous
- 26. bibliothèque, que l'on propose faire servir pour archives que Savoie. le 8^e devis de 8 avril doit être vendue au dessus et au dessous, donc la cave au dessous sera proposée pour de la vin
- 27. Cour ou en le baptem qui respire l'eau des bouteaux
- 28. Agence pour servir à l'intérieur de la sacristie qui désigne le canal à faire pour l'aspersion d'eau

N° que les appartements placés sous les numéros 17-18-19-20-22-24-25-26-27. Cour au dessus des deux derniers peuvent servir au cas de suppression des chambres pour le logement du curé, de deux vicaires, deux abbés ou fermiers et même deux chambres pour les étrangers et une pour les archives.



Département de la Savoie, Archives départementales, [SA 3455].

L'étude archéologique des lieux de sommeil des chanoines et des moines dans l'ancien diocèse de Genève est limitée par la disparition des bâtiments médiévaux détruits par des sinistres, restaurés aux époques modernes et parfois démontés à l'époque contemporaine. Quant à l'apport des sources textuelles et iconographiques, il est maigre pour les époques anciennes; souvent, c'est à partir du XVIII^e siècle que l'on dresse des actes d'état complets des établissements religieux, parfois accompagnés de plans et de coupes architecturaux. La synthèse de ces éléments permet toutefois de restituer globalement l'évolution de l'environnement bâti nocturne, puis intime des frères. L'abandon du dortoir est antérieur au début du XV^e siècle, et il faut attendre le XVII^e siècle pour voir l'apparition des appartements. Ces données seront enrichies à l'avenir grâce aux travaux des abbayes d'Abondance et de Sixt, qui entraîneront nécessairement des études d'archéologie préventive. En revanche, les anciens appartements des chanoines d'Entremont ont été aménagés en appartements privés et il est peu probable que des études plus poussées y soient menées dans un futur proche.

ABSTRACT

Sidonie Bochaton, *From Dormitories to Apartments. Places to Sleep in the Augustinian Congregation of Abondance (Ancient Diocese of Geneva, 12th-18th century)*

Augustinian Canons were once numerous in the region surrounding the lake of Geneva, from the Jura to the valley of Aosta. Two congregations, the Great Saint Bernard and Abondance, and several independent houses spread in the remote valleys and along the routes and the pass's. Founded around 1100, the Congregation of Abondance had five abbeys by 1279. In the actual French department of Haute-Savoie were Abondance, Sixt and Entremont. Due to internal difficulties, the later was transferred to another Augustinian Congregation in Provence in 1279: Saint-Ruf. Their buildings, heavily restored during early modern times, still stand partially. Therefore, the medieval architectural phases remain poorly known and the existence of dormitories is only assumed. On the contrary, cells dating back to the end of the Middle Ages at the latest still partially exist in Abondance, whereas those in Sixt were reused as hotel bedchambers during the 19th and 20th centuries. In order to com-

DU DORTOIR AUX APPARTEMENTS

plete these material data, historical and iconographical documents are examined from the 15th till the 18th century. All of these sources reveal how the Canons, who used to sleep together in a dormitory, changed their way of life before the 15th century and started using cells, then apartments from the 17th century until the end of the 18th when the religious establishments were closed.

Sidonie Bochaton

Université Toulouse 2-Jean-Jaurès
sidonie.bochaton@univ-tlse2.fr

